Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212201248-20260709-2026_07_05-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUAREC

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le trente juin deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil , sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Geneviève PINTO, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Cécile GAINON , Jacques LE CORRE , Ronan CAIGNEC, Louise PALMER
Etaient absents : Steven FLAMEN, Armel BELLIOT, Jérémia BERDJA
Pouvoirs : Néant
Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Anne-Laure LE GUILLOU a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
Membres en exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8
Quorum à atteindre : 6 présents

Délibération n°2026-07-05 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE 2024-2025 DE L'ECOLE LOUISE FAVENNEC DE SILFIAC

Madame le Maire donne lecture au Conseil municipal du courrier de Monsieur le maire de SILFIAC en date du 5 mars 2026 au sujet de la refacturation d'une partie des frais de scolarité pour l'année écoulée 2024-2025.

Au 1er janvier 2025, elle accueillait 6 enfants de Lescouët-Gouarec et sollicite donc une participation de la commune aux frais de fonctionnement. Pour l'année scolaire 2024/2025, les coûts s'élèvent à 2 417.70 € par élève en cycle 1 et à 930.93 € par élève en cycles 2 et 3, soit un montant de 7 253.10 € pour le cycle 1 (3 enfants) et 2 792.79 € pour les cycles 2 et 3 (3 enfants), soit un total de 10 045.89 €

Madame la Maire ajoute que le coût moyen départemental s'élève pour 2025 à 1 650 € (élève en cycle 1) et à 570 € (élève en cycles 2 et 3) en Côtes d'Armor

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité ,

- **DECIDE** une participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école de Silfiac sur la base de la moyenne départementale 2025, soit un montant de 4 950 € pour le cycle 1 et 1 710 € pour les cycles 2 et 3, soit un total de 6 660 €
- **AUTORISE** Madame le Maire effectuer cette dépense

Le Maire,

Geneviève PINTO

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre
Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 10/07/2026
De la publication le 10/07/2026

MAIRIE DE LESCOUËT-GOUAREC Côtes d'Armor